Étiquetage citoyen de produits OGM vendus illégalement

Description

À l'initiative de l'association Combat Monsanto, des actions citoyennes d'étiquetage ont eu lieu le samedi 15 février 2020, à Bordeaux, Bagnolet, Rennes et Valence. Ces actions visaient à dénoncer les OGM vendus illégalement en France.

Le samedi 15 février 2020, à Bordeaux, Bagnolet, Rennes et Valence, des actions d'étiquetage des OGM ont été organisées par l'association Combat Monsanto. Ces actions citoyennes visent à dénoncer la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM), cultivés en France, dans des produits alimentaires.

Vaincre l'opacité par l'étiquetage

Les militants se gardent bien d'affirmer que tel produit est OGM ou tel autre pas. L'opacité actuelle sur les différentes techniques de modification génétique fait qu'il est en effet très difficile pour un citoyen, un agriculteur, voire même un semencier, de savoir la nature exacte de nombreuses variétés pourtant inscrites au catalogue français et européen.

Les actions visaient les huiles de tournesol et de colza, et les endives. L'Anses établissait, en novembre 2019, que toutes les variétés de colza rendues tolérantes à un herbicide (VrTH) (Clearfield) et certaines variétés de tournesol VrTH (Clearfield Plus) étaient des OGM, et qui plus est des OGM non exemptés par la législation européenne. Donc des OGM cultivés illégalement en France. Des OGM vendus sans étiquetage donc vendus également illégalement.

Le 7 février 2020, le Conseil d'État confirmait la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de juillet 2018 : les plantes obtenues par mutagénèse *in vitro* sont bien des OGM et, de plus, des OGM qu'il faut réglementer comme les plantes transgéniques. L'exemption de la mutagénèse présente dans la directive 2001/18 ne peut pas être appliquée à ces OGM-là.

Combat Monsanto souligne dans son communiqué de presse : « *Par l'action d'étiquetage des produits suspectés de contenir des* "OGM cachés"*, les militants interpellent le gouvernement et le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, pour réclamer un moratoire immédiat sur la distribution et la culture des plantes rendues tolérantes aux herbicides, avant la prochaine période de semis du printemps. Les militants exigent une évaluation sanitaire et environnementale rigoureuse des* "OGM cachés" *issus des nouvelles techniques de manipulation génétique, ainsi qu'un étiquetage systématique des produits soupçonnés d'en contenir* ».

En effet les associations et syndicats français opposés à l'artificialisation du vivant ont deux revendications distinctes : que les OGM cachés soient réglementés et qu'un moratoire soit décrété sur toutes les VrTH. Les VrTH posent des problèmes environnementaux et sociaux en tant que tel, indépendamment de leur nature OGM ou pas. Toutes les VrTH ne sont pas des OGM réglementés, mais toutes entraînent ou entraîneront à moyen terme une augmentation des quantités d'herbicides épandues. Combat Monsanto rappelle dans son communiqué de presse que « *les ventes de pesticides ont augmenté de 24% entre 2017 et 2018, tandis que les plans Écophyto de réduction des pesticides échouent lamentablement, faute de volonté politique*

».

date créée
19 Fév 2020